

Denis de Rougemont, une exigence spirituelle incarnée pour notre avenir

› *Simon Charbonneau*

Quoique relativement peu connu dans l'espace culturel médiatique, Denis de Rougemont (décédé en 1985) peut être considéré aujourd'hui comme un grand penseur des mutations du xx^e siècle. Fondateur, avec d'autres jeunes intellectuels des années 1930, du mouvement personnaliste mort-né à cause de la guerre, il représente un courant de pensée qui se situe en rupture avec les idéologies dominantes de ce siècle. Il reste à savoir aujourd'hui si sa pensée, marquée par les grands événements de son temps représentés par l'industrialisation galopante de l'Occident et par la montée des totalitarismes politiques de droite et de gauche, est toujours actuelle en ce début de xxi^e siècle. Car beaucoup de choses ont changé depuis son époque, mais qui ont été aussi anticipées par ce penseur hors normes dont l'assise spirituelle se trouve à la fois dans le protestantisme et dans l'expérience politique suisse du fédéralisme.

Or, c'est justement son positionnement spirituel en faveur du rôle joué par la conscience personnelle qui a permis à Denis de Rougemont de mettre le doigt sur des questions essentielles, nées à son époque, mais aujourd'hui plus que jamais actuelles (le capitalisme industriel, la démesure technologique, l'État-nation, etc.). Ce positionnement initial a été à son tour vivifié par l'expérience de ce siècle de fer, et est à l'origine d'une pensée incarnée par l'écrit et la parole, dont le sens ne peut que rencontrer un écho du côté des révoltés et des contestataires du désordre matérialiste actuel marqué par ce que Jacques Ellul appelait « le temps de la déréliction ».

D'où l'intérêt d'une lecture ou relecture de son œuvre qui, avec d'autres, est indispensable à un sursaut spirituel pour sauver l'humanité du désastre actuellement en cours. C'est pourquoi cette pensée mérite une actualisation pour en percevoir le caractère encore vivant.

L'actualité de la pensée de Denis de Rougemont

À l'heure de la colonisation de notre espace mental par le déferlement d'images vidéo et d'informations produites par l'Internet, une citation résume à elle seule l'actualité de la pensée de Denis de Rougemont : « L'anesthésie des masses ou insensibilisation à l'ennui, sera obtenue par des méthodes de conditionnement social et physiologique, dont le principe général sera d'obnubiler et de refouler avec une extrême vigilance toute question que l'Ennui risquerait de mettre à nu. Dans ce cas, les spirituels-malgré-tout se verront persécutés et pourchassés avec une vigueur sans exemple dans notre passé : ils seront les criminels sociaux par excellence. Ils formeront dans la clandestinité un prolétariat secret, probablement nomade qui pourra devenir la matrice d'une civilisation spirituelle et mondiale »¹. Cette citation illustre bien la révolte de Denis de Rougemont contre une société pervertie par un matérialisme négateur de la vocation spirituelle de l'homme et de son corollaire qu'est la conscience critique des diverses formes d'aliénation qui en découlent. On peut citer à ce propos l'exemple du titre de l'ouvrage cité – *L'avenir est notre affaire* – qui est bien sûr plus que jamais d'actualité, mais qui paradoxalement se heurte aujourd'hui au fait que notre société occidentale en est arrivée à un stade historique où la question de son avenir est complètement évacuée au profit d'un présent envahissant et rythmé par les médias².

Dans ce contexte décadent et nihiliste, le passé est discrédité et l'avenir inenvisageable alors que ces deux dimensions, essentielles à l'histoire de l'humanité, conditionnent tout « projet de civilisation ». Or

1. Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, Paris, Stock, 1977, p. 130.

2. Simon Charbonneau, *L'impossible nostalgie : à propos de l'effondrement de l'idéologie du progrès*, Paris, Éditions du Sang de la Terre, 2012, pp. 101 et sv.

c'est justement sa fidélité à cette vocation caractérisée par la liberté d'esprit qui a permis à notre auteur de mener très jeune une critique de ce qui se préparait en ce début de *xx*^e siècle, par-delà les stéréotypes et les idées reçues de son temps. C'est par exemple ce qui lui a permis de prendre conscience, dès la fin des années 1920, de ce que pouvait représenter le «fordisme», à savoir l'association de la publicité et de la consommation de masse initiée aux États-Unis par la naissance de l'industrie automobile³, une intuition révélatrice d'une critique d'avant-garde, parfaitement applicable aujourd'hui à l'industrie médiatique et informatique qui envahit notre quotidien. Sa méthode de réflexion est celle du personnalisme, à savoir que changer l'ordre social et politique suppose de passer par la porte étroite de la conscience personnelle. Cette démarche difficile est la seule permettant de comprendre les vraies causes du désordre établi dont l'Occident est responsable.

Le mouvement personnaliste des années 1930 a réuni de jeunes intellectuels à travers des revues comme *L'Ordre Nouveau*, marquée par une empreinte proudhonienne, et *Esprit*, appartenant à un courant catholique dissident⁴. L'originalité de ce mouvement a consisté dans la recherche d'une voie autre que celles du libéralisme et du marxisme, deux idéologies qui dominaient la vie intellectuelle européenne de l'époque. Cette entreprise ambitieuse n'a malheureusement pas survécu à la guerre qui a vu triompher et s'enraciner le manichéisme idéologique représenté par la droite et la gauche, alors que le personnalisme avait entrevu ce que paradoxalement ces frères ennemis pouvaient avoir en commun. Aujourd'hui, un lien a été établi entre cette entreprise originale et la naissance du mouvement écologiste, à travers la critique de l'idéologie du progrès⁵. Car c'est en effet le recours à une exigence de liberté d'esprit qui a permis à un intellectuel comme Denis de Rougemont de constater que c'est la déshérence spirituelle de l'Occi-

3. Bruno Ackermann, *Denis de Rougemont: une biographie intellectuelle*. Genève, Labor et Fides, 1996, pp. 110 et sv.

4. La première revue était animée par de jeunes intellectuels comme Alexandre Marc, Arnaud Dandieu – prématurément décédé – et Robert Aron; la seconde par Emmanuel Mounier.

5. Frédéric Rognon, «Les racines personnalistes de l'écologie radicale: Denis de Rougemont, Jacques Ellul et Bernard Charbonneau», *Entropia*, n° 14, printemps 2013, pp. 187 et sv. Ces trois intellectuels dissidents se sont en effet retrouvés au sein de l'association écologiste ECOROPA dans les années 1970.

dent qui l'a plongé dans le matérialisme véhiculé par l'idéologie du progrès. Or, par un paradoxe ultime, cette idéologie du progrès a rendu aveugle pendant longtemps notre société aux conditions matérielles de sa survie, en raison de la totale dépendance de l'humanité vis-à-vis de la nature.

Quoiqu'inscrite dans les faits dès le début de l'industrialisation, la crise écologique a surtout émergé dans les consciences après la Seconde Guerre mondiale, en raison des taux de croissance économique faramineux initiés à partir des années 1960 en Europe et aux États-Unis. Depuis, ce sont les nouveaux pays industrialisés comme la Chine, l'Inde et le Brésil qui ont pris le relais, accélérant encore plus le processus de dégradation écologique de la planète à cause de leur démographie galopante. C'est donc à la suite du fameux rapport Meadows, publié par le Club de Rome au début des années 1970, qu'un déclic s'est produit chez Denis de Rougemont, très tôt conscient de la nature prométhéenne de la société moderne qui se heurte aux limites écologiques de la Terre, parce que l'homme est encore aujourd'hui inconscient de ses propres limites. Sa critique de la croissance et de ses ravages planétaires reste donc plus que jamais d'actualité, qu'elle repose sur la compétition économique chère au libéralisme ou bien sur l'interventionnisme étatique caractérisant le système chinois⁶. À ce titre, l'œuvre de Denis de Rougemont s'inscrit dans tout un courant critique de la modernité qui, jusqu'à présent, a été l'objet d'une censure féroce au sein de l'oligarchie culturelle occidentale.

Mais sa critique de l'économie en croissance continue s'étend à la Technique elle-même, rejoignant par là celle entreprise par Jacques Ellul dès 1954⁷, sans d'ailleurs que celui-ci soit cité dans *L'avenir est notre affaire*, alors que ces deux auteurs protestants se connaissaient depuis longtemps et ont milité au sein du mouvement ECOROPA. Car la Technique, qui a complètement colonisé l'imaginaire des peuples dits « développés » partout dans le monde, formate toutes nos sociétés ; et

6. Sa critique de la croissance rejoint celle de mon père Bernard Charbonneau dans *Le système et le chaos*. Édité en 1973 chez Anthropos (Paris), l'ouvrage fut réédité d'abord chez Economica en 1990, puis aux éditions du Sang de la Terre en 2012.

7. Jacques Ellul, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Armand Colin, 1954 (réédité en 1990 chez Economica). Voir également : *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977 ; *Le bluff technologique*, Paris, Hachette, 1988.

rien ne lui échappe. Son empire s'étend à la santé publique, aux communications et à la crise écologique où elle est présentée comme seul recours face aux ravages de la croissance, alors même qu'elle en est, associée au marché planétaire, responsable, puisqu'aujourd'hui la géo-ingénierie prétend posséder des techniques permettant de faire baisser la température de la terre, une stratégie prométhéenne par excellence. Mais l'analyse de Denis de Rougemont, comme d'ailleurs celle d'Ellul, ne s'est pas étendue au rôle joué par la science comme *ultima ratio* dans le désastre actuel en cours⁸.

De cette position critique vis-à-vis de l'empire de la Technique découle l'opposition de Denis de Rougemont à l'arme atomique, et d'une manière générale à l'exploitation civile de l'énergie nucléaire. Ses lettres sur la bombe atomique datant de 1946 ont été écrites alors qu'il était encore aux États-Unis. Il écrivait alors avec une grande lucidité : « La flèche servait à la guerre des villages ; le canon à la guerre des nations ; l'avion à la guerre des continents. Voici la bombe, à quoi servira-t-elle ? À la guerre planétaire, c'est-à-dire : à une guerre qui nous atteint tous et que nous ne faisons donc qu'à nous-mêmes »⁹. La guerre nucléaire à laquelle nous avons échappé à l'époque de l'affrontement entre l'Ouest et l'Est pourrait être à nouveau d'actualité, provoquée par la dissémination de cette arme de destruction massive possiblement utilisée par des États fanatiques. À la même époque, Bernard Charbonneau faisait une conférence à Pau sur l'explosion d'Hiroshima dans un contexte politique de victoire des alliés et d'indifférence de l'opinion. Mort en 1985, Denis de Rougemont n'aura pas connu la catastrophe nucléaire de Tchernobyl survenue un an plus tard, mais on imagine que son opposition au nucléaire n'en aurait été que plus déterminée.

Appartenant à une génération marquée par les ravages provoqués par les nationalismes européens suite à la Première Guerre mondiale, Denis de Rougemont a toujours été un adversaire déclaré de l'État-nation enfermé derrière des frontières taillant dans la géographie et l'histoire des peuples d'Europe. De là ont découlé toutes les guerres européennes comme l'a montré l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine. Ceci explique qu'il ait été un fervent partisan d'un fédéralisme respec-

8. Bernard Charbonneau, *Nuit et Jour*, Paris, Economica, 1990, pp. 157 et sv.

9. Cité par Bruno Ackermann, *op. cit.*, p. 789.

tueux des traditions et des identités populaires locales en particulier en Europe, une conception, il faut le dire, à l'antipode de celle, technocratique, de l'Union Européenne actuelle. Il voyait dans le fédéralisme un moyen de voir se développer l'autogestion politique permettant aux citoyens d'intervenir dans la vie publique par des procédures de démocratie directe pratiquées depuis longtemps dans son pays, la Suisse. Cette conception de la démocratie fédérale conférant une large autonomie aux communautés locales répond aujourd'hui au courant des initiatives citoyennes de multiples ONG qui se sont multipliées dans de nombreux domaines, en raison de la perte de légitimité de la démocratie dite représentative. Car émerge maintenant, chez de nombreux citoyens, l'idée que l'exigence démocratique ne peut se limiter au rituel électoral et qu'il convient de promouvoir des procédures de contrôle de l'exercice quotidien du pouvoir.

À cette idée est associée chez Denis de Rougemont celle de l'artificialité du vieux clivage existant entre la droite et la gauche dans l'espace politique, qui apparaît de plus en plus décalé par rapport aux vraies questions posées par la modernité. Le courant personnaliste des années 1930, incarné par les revues *L'Ordre Nouveau* et *Esprit*, avait en effet été frappé par la convergence des formes totalitaires représentées par le fascisme et le communisme, rendant obsolètes les traditions politiques héritées du XIX^e siècle. Cette intuition est apparue plus que jamais d'actualité avec la naissance du mouvement écologiste dans les années 1970 qui a introduit la critique de l'idéologie progressiste, partagée par la gauche comme par la droite. Comme le montre l'histoire des politiques publiques menées en Europe depuis la dernière guerre, il y a toujours eu un consensus total entre les grands courants politiques sur la nécessité de mener une politique de croissance économique et technique pourtant responsable des désastres écologiques en cours. Aujourd'hui plus que jamais, les événements nous démontrent chaque jour l'obsolescence totale de ce vieil héritage idéologique incapable de rendre compte de ce qui se passe aujourd'hui.

Ceci étant dit, il n'en reste pas moins indispensable de contribuer à l'actualisation de la pensée de Denis de Rougemont.

L'indispensable actualisation de la pensée de Denis de Rougemont

La pensée de Denis de Rougemont est à l'évidence marquée par son temps, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'elle soit obsolète. Elle mérite seulement d'être actualisée, dans la mesure où les événements auxquels il se réfère appartiennent au passé. Mais en même temps, on peut aussi juger que le sens de certains événements de son époque n'ont pas été de sa part, par souci de cohérence avec sa pensée, l'objet d'une vigilance critique suffisante : je pense en particulier à l'Europe telle qu'elle a été conçue par ses fondateurs dans les années d'après-guerre.

On ne peut en effet qu'être frappé par le contraste évident existant entre la vision de l'Europe telle que l'a imaginée Denis de Rougemont et d'autre part, la réalité institutionnelle de l'Europe technocratique telle que les peuples européens la connaissent depuis plus de cinquante ans et ont fini par la détester. Ce contraste, pour ne pas parler d'opposition manifeste, réside dans le fait que l'Europe de Denis de Rougemont repose avant tout sur la remise en question de l'État-nation. Un point de départ analytique qui donne à l'évidence une priorité à l'intégration politique par renonciation des États membres à leur souveraineté. Or, les pères de l'Union Européenne actuelle ont posé comme postulat fondateur celui d'une intégration politique comme corollaire d'une intégration économique. Il fallait donc d'abord selon eux créer un marché unique pour voir naître par la suite une fédération européenne. Après environ soixante ans d'expérience, il faut bien dire que ce pari a été un échec complet, même si effectivement le marché unique a bien entamé la souveraineté économique des États-nations... mais aucunement leurs droits régaliens sur leurs territoires. Malgré l'existence d'un Parlement Européen élu au suffrage universel et d'une Commission Européenne dotée de pouvoirs importants, l'organisation de l'Union Européenne reste intergouvernementale en dépit des réformes successives intervenues depuis le Traité de Maastricht en 1992, comme le montre le rôle joué par la troïka face à la crise depuis 2010.

La résistance des États-nations aux remises en question de leur souveraineté fiscale et autres droits régaliens est là pour le prouver : l'idéologie économiste du libre-échange ne peut accoucher d'un système fédéral. En revanche, elle a contribué à provoquer des effets délétères

dans le domaine social et environnemental dans la mesure où l'économisme dominant des responsables politiques européens leur fait percevoir la variété des territoires comme un espace abstrait, pur lieu d'échange de marchandises indépendant de leur réalité sociale, culturelle et écologique. Il faut citer ici plus précisément la politique agricole commune qui a contribué à voir s'imposer un modèle agro-industriel destructeur des sociétés paysannes et des particularismes culturels locaux spécifiques des pays membres de l'Union Européenne. Bien entendu, à partir de 1987, des politiques publiques communautaires de protection de l'environnement ont certes été initiées, mais en même temps la politique agricole et l'aménagement du territoire contribuaient par le biais des fonds structurels aux ravages environnementaux représentés par la pollution des eaux, l'appauvrissement de la biodiversité, l'artificialisation des terres agricoles et les déséquilibres sociaux qui en résultent¹⁰. Tout cela sur le fondement idéologique d'une croissance économique et technique sans limites constituée en dogme, dénoncée depuis longtemps par Denis de Rougemont. Aussi, peut-on regretter à ce propos que dans son ouvrage *L'avenir est notre affaire* de 1977, il n'y ait guère eu de sa part de propos critiques sur cette conception de l'Europe, à la fois technocratique et libérale, qui a sa part de responsabilité dans la crise actuelle. Sans compter que cette Europe, en fait de nature intergouvernementale, est marquée, malgré l'existence d'un Parlement Européen aux pouvoirs toutefois réduits, par un évident déficit démocratique, comme cela a été maintes fois souligné par de multiples commentateurs.

Les lieux effectifs du pouvoir sont ceux de la Commission, assiégée en permanence par les puissances économiques dominantes, et des institutions intergouvernementales représentées par le COREPER et le Conseil des Ministres. Face aux pouvoirs lointains de ces institutions, le citoyen européen, aujourd'hui concerné dans sa vie quotidienne par de multiples réglementations uniformes dont souvent il ne comprend pas le sens, peut alors être tenté par le repli nationaliste, un sentiment qui bien entendu ne peut conduire l'Europe qu'à une régression historique dramatique. Depuis l'imposition de l'horaire d'été à tous les pays

10. Simon Charbonneau, *Droit communautaire de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Juridiques, 2006, pp. 42 et sv.

membres qui ne tient pas compte des différences climatiques, culturelles, et des rythmes biologiques, jusqu'aux règles de sécurité sanitaire disproportionnées, calées sur des modes de production industrielle mais imposées à ceux de l'artisanat, en passant par l'obligation pour les peuples européens d'accepter les plantes génétiquement modifiées, la liste des diktats bureaucratiques communautaires est longue et ne peut qu'alimenter l'incompréhension et le sentiment d'impuissance du citoyen européen¹¹.

Pourtant, en haut lieu, une timide prise de conscience de ces nombreuses carences démocratiques a vu le jour, mais n'a donné lieu qu'à de timides réformes comme celle de la reconnaissance d'un droit de pétition. La vérité est que le projet européen ne pourra prendre vie que si chaque peuple finit par acquérir un sentiment de participation à un destin commun reposant sur la renonciation non pas à la fidélité à une culture nationale, mais au nationalisme qui en constitue la perversion. C'est pour cela que, par-delà les projets institutionnels d'intégration fédérale, les multiples échanges autres qu'économiques qui ont lieu aujourd'hui entre les différents peuples européens grâce à la suppression des frontières qui est à mettre au crédit de l'Europe technocratique, au développement des moyens de communication et à celui de l'apprentissage indispensable des langues des voisins, constituent à eux seuls les plus sûrs facteurs d'intégration pour l'Europe de demain.

C'est pourquoi il nous a semblé que la conception du fédéralisme chez Denis de Rougemont était encore trop politique et institutionnelle. Or, on constate que malgré l'existence de divers systèmes fédéraux, les faiblesses de l'État-nation en matière d'autonomie locale et de déficit démocratique restent les mêmes. Si l'expérience suisse d'un fédéralisme à petite échelle enraciné dans l'histoire est incontestablement une réussite, il n'en va pas de même du fédéralisme à grande échelle comme celui des États-Unis, qui serait certainement celui de l'Union Européenne associant les territoires nationaux existants entre eux. Certes, Denis de Rougemont pensait surtout à une Europe des Régions qui est aujourd'hui en gestation, mais un tel système supposerait forcément, dans les conditions actuelles d'ordre technique et économique, l'existence d'un État fédéral européen centralisant les décisions les plus

11. *Ibid.*, pp. 30 et sv.

importantes et contribuant par là à éloigner un peu plus le citoyen des lieux effectifs du pouvoir politique.

Par ailleurs, la question des effets de la mondialisation des échanges économiques aboutissant à détruire toute vie sociale et économique locale n'a pas été abordée par Denis de Rougemont, sans doute en raison du décalage historique de ses analyses politiques. Or, les mouvements actuels en faveur de la relocalisation de la vie économique l'auraient certainement incité à réfléchir sur l'extension de l'idée fédéraliste à une logique technico-économique dominante aujourd'hui. Car l'existence d'une autonomie locale réelle des régions européennes, par-delà sa dimension politique et institutionnelle, ne peut être garantie par un système fondé sur des transports à longue distance. Une agriculture locale nourrissant les hommes, un artisanat et une petite industrie les faisant travailler à produire des choses utiles à la région sont indispensables à toute forme d'autonomie réelle, comme cela était d'ailleurs jadis le cas dans tous les pays européens.

Face à la récession actuelle de toutes les économies européennes, il existe d'ailleurs actuellement tout un mouvement d'initiatives de relocalisation économique à petite échelle dans les domaines les plus divers, dans lequel Denis de Rougemont se serait parfaitement reconnu avec son idée de construction d'une Cité personnaliste par le bas. Ce mouvement a lieu autant en milieu rural, sous forme d'agriculture alternative au modèle productiviste dominant, que dans les régions sinistrées par la déprise industrielle¹². On peut espérer qu'un tel processus fasse un jour tache d'huile afin d'accéder à la dimension historique d'un modèle de société ayant renoncé à la démesure technico-économique. Les mouvements actuels de résistance aux grands projets d'aménagement inutiles – car fondés sur des motifs de pur prestige technologique – mais imposés par les pouvoirs publics des Etats membres et par les institutions européennes aux populations locales, doivent être interprétés comme s'inscrivant dans cette dimension, qu'il s'agisse de la gare de Stuttgart, de l'aéroport de Notre-Dame des Landes ou de la ligne à grande vitesse Lyon-Turin.

12. Il faut citer à ce propos l'exemple de la ville de Detroit, sinistrée par la fermeture des usines automobiles, où se développent de multiples expériences d'agriculture de subsistance. Ce cas aurait vivement intéressé Denis de Rougemont qui, à la fin des années vingt, avait saisi l'importance historique de la naissance de l'industrie automobile, pionnière de la société de consommation.

C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, face aux désillusions du Progrès nées de son effondrement en cours, la pensée de Denis de Rougemont reste plus actuelle que jamais, comme le sont les œuvres prophétiques d'auteurs de la même génération comme Jacques Ellul, Bernard Charbonneau, Lewis Mumford, Günther Anders ou Ivan Illich. En ce début de XXI^e siècle, le cours de l'histoire hérité du XX^e mène l'humanité dans une impasse tragique. Cela devrait inciter chacun de nous à envisager, avant qu'il ne soit trop tard, de faire demi-tour pour inventer des voies nouvelles fidèles à la vocation spirituelle de l'homme, tout en faisant l'économie de catastrophes dont l'expérience a montré que les effets pédagogiques pouvaient être douteux¹³.

13. Denis de Rougemont, *L'avenir est notre affaire*, op. cit., p. 363.